

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

VENDREDI 9 MARS 1979 - N°870

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Face à l'agression et aux brutalités policières Riposte massive, offensive des sidérurgistes de Denain

CRS, gardes mobiles ont d'abord multiplié les provocations. Mardi, ils avaient tendu un véritable guet-apens à un car de sidérurgistes et «gazé» et matraqué ses occupants. En vrais chiens de garde, ils n'ont pas épargné les enfants : plusieurs ont été quasi-asphyxiés, certains seraient dans un état très grave.

Mercredi, les travailleurs ont donné l'assaut contre le commissariat de Denain, protégé par les CRS, jusque tard dans la nuit.

Dès 7 heures ce jeudi matin, les travailleurs se rassemblaient dans la rue principale. D'autres bloquaient les entrées de Denain. A 9 heures, ils étaient 2 000 à faire face aux flics. La colère de la veille n'était pas retombée. A 10 heures, ils affrontaient à nouveau les CRS pendant que les travailleurs de la région convergeaient vers Denain.

Jeudi, les syndicats CGT, CFDT, FEN, appelaient tous les travailleurs de France à manifester leur solidarité à ceux de Denain et à tous les sidérurgistes.

Etchegaray, PDG d'Usinor a, aux dires de certains, reculé. Il a suspendu les licenciements... jusqu'à la fin des négociations avec les syndicats.

Ce «recul», comme les diverses combines du genre session extraordinaire de l'Assemblée nationale, est apprécié à sa juste valeur par les sidérurgistes.

Oui, Denain, Longwy, nous montrent la voie !

Lire en page 3

**Dans
le Quotidien
du Peuple
du samedi
10 mars**

**Contraires
au sein du peuple :**

Les révolutionnaires
et l'Europe (suite)

Enquête :

Femmes travailleuses,
femmes chômeuses :
Survivre dans la France
de 1979



17 centres de tri sur 24
de la région parisienne
dans la grève

**Puissante manifestation
des postiers jeudi
matin à Paris**

Lire en page 4

Dernière heure

- Jeudi, dès 10 heures
3 000 à 4 000
manifestants
s'affrontent
à 200 flics autour
du commissariat
 - Des usines
se mettent en grève
 - Des magasins ferment
 - Des travailleurs d'usines
de la région
convergent sur Denain
-
- Lyon :
les travailleurs
de Berliet bloquent
depuis 11 heures
l'autoroute
à la hauteur de Bron

Les contraintes de diffusion nous obligent à imprimer cette édition à 12 heures, nous rendrons compte dans le numéro de demain, du développement de ces luttes.

**Giscard
en Roumanie**

**SOUS L'OEIL
DE MOSCOU**

Lire en page 8

**8 mars 1857, 1910, 1917, 1943, 1975, 1976, 1978...
autant de dates qui témoignent de la volonté
des femmes du monde entier de se rencontrer,
de s'organiser, de lutter. Dans un grand
nombre de pays, le 8 mars — journée
internationale de lutte des femmes — est un
moment important pour l'apparition publique
du Mouvement des femmes : occasion de
discussions tirant le bilan des actions en cours
partout où se produisent manifestations et
rassemblements, de réflexions aussi dans de
nombreux endroits pour tracer les perspectives
de luttes à venir.**

CONTRACEPTION, AVORTEMENT : REPRENDRE LA LUTTE !

1979, une année bien difficile... pendant laquelle on entend beaucoup parler des femmes, on s'occupe beaucoup de nous... Patrons et gouvernement se penchent sur notre sort pour nous dispenser de bons conseils : «Faites des enfants, occupez-vous de vos enfants» en échange vous aurez droit au «travail au rabais et au salaire d'appoint». Utilisant les moyens d'information les plus divers, nous sommes l'objet d'un déferlement de propagande sur «Le rôle irremplaçable de la mère auprès de ses enfants» qu'orchestre l'année internationale de l'enfance ; sur la baisse de la démographie (de manière plus ou moins voilée, on accuse les femmes de mettre en péril l'avenir de la Nation en ne faisant pas assez d'enfants). Et les propositions démagogiques fusent pour faire passer le troisième enfant, car «les Françaises ont 1,82 enfant» et il faudrait qu'elles en aient trois ! Qui est responsable ? «L'avortement, la contraception !». Pourtant, les dossiers de l'INED le prouvent : la chute de la natalité n'est pas liée à la régulation des naissances. Toute cette propagande vise un seul but : renforcer les pressions contre le droit à l'emploi des femmes et nous culpabiliser sans que jamais ne soient soulevées les vraies questions : quelle place notre société fait-elle aux enfants et quels moyens donne-t-on aux femmes pour avoir des enfants tout en restant indépendantes ? La réalité de notre condition, c'est que la bourgeoisie nous impose la double journée de travail, les cadences, les salaires les plus bas, quand elle ne nous renvoie pas les premières au chômage. Elle propose de nous payer pour rester enfermées à la maison pour faire des enfants ; elle favorise la pornographie, incite aux violences que nous subissons ; elle nous refuse la contraception et l'avortement libres et gratuits.

QUELLE EST LA SITUATION RÉELLE DE L'AVORTEMENT. AUJOURD'HUI EN FRANCE, CINQ ANS APRES LE VOTE DE LA LOI VEIL ?

Obtenue grâce à une puissante mobilisation qui a obligé la bourgeoisie à reculer, la loi suscite un espoir chez les femmes. Dans les faits, son application demeure bien insuffisante, sinon nulle et a révélé son caractère de classe restrictif et répressif. La loi Veil modifie par l'article 10, l'article L 646 du Code de la santé publique : la vente des moyens contraceptifs est autorisée, mais est maintenue l'interdiction de toute information, de toute publicité concernant la contraception non faites dans les centres de planification mis en place par le gouvernement. Elle suspend pour cinq ans deux articles : l'article 317 du Code civil et l'article 176 du Code



Manifestation unitaire de lancement de la campagne avortement-contraception le 20 janvier 1979

de la santé. Elle autorise l'IVG (l'interruption volontaire de grossesse) dans les conditions suivantes :

— Elle doit être pratiquée dans des centres autorisés avant la fin de la dixième semaine de grossesse par un médecin. Or, cette limite est insuffisante étant donné la façon dont les femmes sont bloquées dans des démarches administratives répétées et l'IVG dépasse la plupart du temps ce temps imparti.

— En sont exclues les femmes mineures, immigrées et étrangères qui ne remplissent pas certaines conditions. En effet, l'IVG n'est autorisée pour une femme étrangère qu'à condition qu'elle puisse justifier de conditions de résidence fixées par voie réglementaire (séjour en France de trois mois minimum).

— Le médecin sollicité doit informer les femmes des risques médicaux qu'elle encourt pour elle-même et pour ses futures maternités. Il lui remet un dossier comportant ainsi les possibilités offertes par l'adoption d'un enfant à naître.

— La femme qui désire avorter doit se soumettre à des entretiens psychologiques auprès d'un service spécialisé. Dans bien des cas constatés, ces entretiens la culpabilisent et l'amènent à se sentir «anormale».

— La femme qui désire avorter doit subir une première consultation au terme de laquelle une attestation lui est délivrée. Si elle renouvelle la demande d'IVG, le médecin lui demande une confirmation écrite et ne peut l'accepter qu'après expiration d'un délai d'une semaine suivant la première demande.

— Si la femme est mineure, célibataire, le consentement des

parents ou d'un de leurs représentants est exigé.

— Un médecin n'est jamais tenu de donner suite à une demande d'IVG du fait de l'existence de la clause de conscience, mais il doit informer l'intéressée de son refus dès la première visite. Cela entraîne des abus de la part des médecins et empêche les avortements, y compris dans les limites de la légalité.

— Tout établissement dans lequel est pratiquée une IVG doit assurer après l'intervention l'information des femmes en matière de régulation des naissances. Mais le manque d'information sur la contraception qui reste limitée est flagrante. Les chiffres sont éloquents : 35 % des femmes y ont accès, 25 % seulement d'entre elles l'emploient de façon continue et 17 % prennent la pilule, qui demeure, malgré l'offensive dont elle est l'objet, efficace à 100 %.

— La loi limite le nombre d'IVG au quart des actes chirurgicaux ou obstétricaux.

LE VÉCU DES FEMMES DÉNONCE LES ASPECTS RESTRICTIFS DE LA LOI

Pour l'illustrer, le Mouvement des femmes déclare lors de la conférence de presse de lancement de la campagne avortement, contraception, le 17 janvier 1979 : «Si beaucoup de choses ont été dites sur l'application de la loi Veil, il reste surtout à insister sur ce qui est méconnu, c'est-à-dire les aspects de sa non-application. Ceux-ci dénoncent les structures de la médecine capitaliste et, mettant en évidence leurs conséquences, posent, en germe, la question d'un autre système de santé qui peut, seul, répondre aux aspirations des femmes en matière d'avortement et de contraception».

LES IVG PRATIQUÉES DANS LES HÔPITAUX

«Seulement 13 les pratiquent et pas toujours dans les meilleures conditions. 9 hôpitaux seulement traitent la stérilité. Dans certains, il y a régression du nombre d'IVG, dans d'autres, augmentation.

Dans certains centres, la commission CFDT a réussi à débloquer les crédits pour ouvrir et développer des centres d'orthogénie, mais la mobilisation reste difficile. Les médecins exigent une hospitalisation de 48 heures, avec anesthésie générale. Cette médicalisation de l'interruption est inutile et éventuellement dangereuse. De nombreuses femmes préfèrent aller en clinique car on leur propose moins d'obstacles». (CFDT-URP).

50 % seulement des IVG sont pratiquées dans le secteur public en France (seulement 3,5 % le sont à Paris dans les hôpitaux de l'Assistance publique).

Le nombre des IVG déclarées par les cliniques et les hôpitaux est d'environ 250 000 par an. Le nombre réel est probablement bien supérieur.

D'après une enquête du Planning familial, à l'hôpital Lariboisière, «en septembre 1977, il y a eu 88 demandes d'IVG... et aucune réponse».

Sur 4 000 femmes ayant demandé une IVG :

— Situation familiale :
53 % sont mariées
13 % sont célibataires vivant en couple
34 % sont célibataires vivant seules
et 2/3 ont déjà des enfants.

— Age :
1 % moins de 16 ans
8 % ont de 16 à 18 ans
38 % ont de 18 à 25 ans
47 % ont de 25 à 40 ans
6 % ont plus de 40 ans

— Profession :
6 % sont au chômage
26 % sont sans profession
15 % sont ouvrières
35 % sont employées
13 % sont étudiantes
5 % sont cadres.

— Méthodes utilisées :
70 % des IVG se font sous anesthésie générale alors que 6 % des femmes avaient déclaré ne pas désirer d'anesthésie.

(Statistiques tirées du compte rendu du colloque international sur l'interruption volontaire de grossesse par le MFPP (Mouvement français pour le Planning familial) Ed. Tierce).

En résumé, on peut en conclure, que cette loi du 17 janvier 1975, votée au Parlement sous la pression des luttes, comporte des restrictions inacceptables, d'autant plus que certains hôpitaux n'ont pas de centres d'IVG ou que d'autres ont un nombre limité de lits. Les femmes sont donc inscrites sur des listes d'attente, le délai est long, les dix semaines bien souvent sont dépassées... et les cliniques privées y trouvent leur avantage.

Ces restrictions dans l'application de la loi obligent les femmes à avoir recours aux avortements clandestins. Ils concernent en particulier les femmes des couches les plus défavorisées, les mineures (1/6 des grossesses tardives sont celles de mineures), les femmes immigrées, exilées ou étrangères qui ne peuvent bénéficier de la sécurité sociale ou dont les papiers ne sont pas en règle. On ne connaît pas exactement le chiffre des avortements clandestins, mais il faut savoir qu'ils sont nombreux, qu'ils entraînent souvent des complications et que les femmes n'ont aucun recours.

Appel pour la manifestation des femmes le 8 mars

Jeu. à 20 heures place Jules-Joffrin, 18^e arrondissement

Signé : Des groupes femmes d'entreprise et de quartier, soutenus par : les femmes socialistes de Paris et de la région parisienne, secteur femmes des CCA, de l'OCT, commission femmes du PCR ml, MLAC, MFPP (Planning région parisienne).

Communiqué

Riposte massive, offensive des sidérurgistes de Denain

De notre correspondant

La journée du mercredi 7 mars a été décisive pour Denain, elle marque un tournant dans la lutte des sidérurgistes du Nord. Pour bien comprendre ce qui s'est passé, il faut rappeler les événements de

la veille.

Mardi à 18 heures, lorsqu'ils revenaient de Mortagne, en traversant Saint-Amand, les ouvriers d'Usinor-Denain se sont affrontés violemment pendant plus d'une heure et demie

avec les gardes mobiles qui tiraient de nombreuses grenades lacrymogènes. Personne n'a été épargné. On a vu des travailleurs plonger dans les fumées pour sortir des enfants à moitié asphyxiés, des voitures en stationnement sur la place de Saint-Amand. Puis sur le chemin du retour, dans le bois de Hasnon, après une courte poursuite, les CRS interceptent le dernier car transportant les travailleurs. Ils brisent les vitres à coups de crosse, jettent des grenades lacrymogènes à l'intérieur, font descendre les sidérurgistes des bus pour les mettre les mains contre le véhicule et les jambes écartées pour les fouiller. Les CRS matraquent ceux qui ont de la « ferraille » dans les poches. Les sidérurgistes devront effectuer à pied la vingtaine de kilomètres qui les séparent de chez eux dans la nuit.

«ON VOULAIT VENGER LES CAMARADES MATRAQUES MARDI»

Ainsi, au terme de la journée de mardi, la ten-



sion était considérable, la colère était à son comble. Aussi, dès mercredi matin, vers dix heures, à Denain, les sidérurgistes sortent de l'usine. L'intersyndicale propose de bloquer l'autoroute avec des engins d'Usinor. Mais on s'aperçoit que les CRS entourent et protègent le commissariat. Alors très vite, les sidérurgistes changent de direction. Comme le dira un jeune sidérurgiste qui s'est battu toute la journée : « On voulait venger les camarades matraqués hier, car c'est Pastoriny, le commissaire de Denain, qui a donné l'ordre de matraquer ».

Plusieurs assauts seront donnés en direction du commissariat par les sidé-

urgistes, très vite rejoints par les chômeurs. Une auto-pelleteuse est dirigée contre les rangs des CRS qui ripostent par des grenades offensives. Ensuite, c'est un bulldozer sorti d'Usinor, puis un bus servant au ramassage des travailleurs qui barrent la rue Emile Zola. Les heurts sont violents, les CRS sont très excités, ils brisent à coups de crosse les vitres des voitures en stationnement.

Des ouvriers du chantier de la Coop ainsi que des travailleurs de Warnier (boîte intérimaire qui travaille principalement pour Usinor) rejoignent les sidérurgistes. Dans la journée les autres boîtes débrayent et se joignent aux manifestants. Des affronte-

ments violents ont lieu près du CES Villars, les barricades sont érigées avec des épaves de voitures du garage d'à côté. Un manifestant qui voulait ramasser une grenade offensive, sera blessé grièvement. Dans la rue principale, la rue Villars, des baraquements de chantiers servent aux barricades, les manifestants ramassent tout ce qu'ils peuvent trouver : gourdins, pioches, cailloux, barres de fer...

DES FEMMES, FOULARD SUR LE VISAGE, ARMEES DE CAILLOUX

On pouvait voir le spectacle étonnant de vieux travailleurs, barres de fer à la main, de femmes foulard sur le visage, armées de cailloux. Les jeunes chômeurs et les lycéens se montreront particulièrement actifs. Toute la population est dans la rue, aux côtés des sidérurgistes. La haine des CRS est partout présente. La rue Villars est noire de monde. Chacun discute et com-

mente les événements de la journée, pendant que les affrontements se poursuivent et que les flics multiplient les assauts. L'air devient par moments irrespirable. Un élu à l'écharpe tricolore s'avance devant les manifestants, vers les CRS pour tenter de s'interposer. Il disparaît aussitôt dans la pour tenter de s'interposer. Il disparaît aussitôt dans la fumée des gaz lacrymogènes tandis que les gardes mobiles chargent. Après de multiples agressions dans la rue Villars, les gardes mobiles se replient, rentrent dans leurs cars, sous les huées des manifestants. Le bruit court que le commissariat d'Anzin est attaqué. Aussitôt les manifestants lancent contre les cars une volée de cailloux et de barres de fer. Un cocktail molotov enflamme un des cars à l'arrière. Au fil des heures, toute la population descend dans la rue. La foule grandit. Dans la nuit de mardi à mercredi, les affrontements se poursuivent. Des affrontements d'une telle ampleur ne s'étaient pas vus à Denain depuis plusieurs dizaines d'années. Jusqu'à présent, les actions offensives étaient menées par les seuls sidérurgistes, aujourd'hui toute la population est impliquée. Jeudi 8 tous les ouvriers du Valenciennois sont en grève par solidarité avec les sidérurgistes de Denain.

Gérard PRIVAT

«A Denain : femmes, enfants, grévistes, les CRS matraquent tout» tract de la CFDT d'Usinor-Dunkerque

A Usinor-Dunkerque, mercredi 7, des syndicalistes CFDT de Denain ont effectué une collecte au poste du matin et de midi. Ils ont récolté près d'un million de francs. A midi, ils ont diffusé un tract commun avec la CFDT-Dunkerque à propos des événements de la veille (mardi 6), tract intitulé : «A Denain : femmes, enfants, grévistes, les CRS matraquent tout». L'argent récolté doit servir à financer les bus qui emmèneront en grand nombre des ouvriers de Denain à Dunkerque le 12 mars, pour mobiliser les gars de Dunkerque pour la marche sur Paris appelée par la CFDT d'Usinor-Denain, Trith et de la Chiers autour du 15 mars.

...Télégramme CGT...

Télégramme de la CGT appelant à une grève dans la métallurgie pour toutes les entreprises du bassin de Flandres-Douais. Texte :
FORCES DE POLICE CONTRE SIDERURGISTES D'USINOR DENAIN BLESSES GRAVES EN CONSEQUENCE SOLIDARITE DEMAIN GREVE DANS TOUTES LES ENTREPRISES METALLURGIQUES
CGT

DEUX OPERATIONS «COUP DE POING» EN UNE JOURNÉE A LONGWY

La sauvage agression préméditée contre les travailleurs de Denain a suscité ici une profonde révolte. Toute la journée, les militants ont écouté les bulletins d'information. Par téléphone, on a appris directement les détails de la journée, on les a annoncés au micro. De nombreux travailleurs posaient la question de «faire quelque chose en soutien aux camarades de Denain». Une réunion de l'Intersyndicale était prévue jeudi à 10 heures pour décider des mesures à prendre en solidarité avec les travailleurs de Denain, et des prises de parole devaient se faire aux prises de poste à 6 heures.

Deux nouvelles opérations «coup de poing» pleinement réussies ont eu lieu dans l'après-midi de mercredi et la nuit de mercredi à jeudi.

Pour la première opération de la journée, le rendez-vous était fixé à 15 heures place Darche à Longwy-Haut. A l'heure dite, plusieurs centaines de personnes sont là. Il y a bien sûr des militants de la CFDT, des sidérurgistes, mais aussi des gens de la CSCV (Confédération syndicale du cadre de vie). Pour le moment, l'objectif n'est pas encore connu ; c'est la règle : effet de surprise total à chaque fois.

Dans l'immédiat, on attend un énorme camion transportant une lingotière que des militants CGT et CFDT ont arraisonnée ; le camion est allemand, mais le chauffeur prétend que la lingotière a été fabriquée en France et qu'elle est destinée à la cokerie de Rehon. En attendant d'en savoir plus, on décide de garder le tout, camion et lingotière.

SOLIDARITE AVEC DENAIN

Pendant que les ma-

nœuvres s'effectuent pour garer le convoi, la sono crépite : «Camarades, nous avons des informations à annoncer sur la situation à Denain : les flics ont agressé les travailleurs à plusieurs reprises avec une brutalité extrême. En ce moment même les travailleurs affrontent les forces de répression. Nous allons examiner les initiatives que nous pourrions prendre en solidarité avec nos camarades de Denain». L'indignation est générale ; l'envie est forte de «faire quelque chose» pour aider ceux de Denain.

Un responsable CFDT prend la parole : «Nous allons nous mettre en route vers l'objectif de notre opération «coup de poing» de cet après-midi». Un cortège se forme derrière une voiture sono. Direction «La Familiale», cette société immobilière totalement contrôlée par Usinor et qui parque les travailleurs dans des habitations de mau-

vaie fabrication prétendument à «loyers modérés». Une hausse de 6 % du prix des loyers a été décidée par «La Familiale» pour le 1^{er} mars et une autre de 4 % pour le 1^{er} juillet. A l'heure où les sidérurgistes sont menacés de chômage par milliers, ils devraient subir en plus des hausses importantes du loyer de leurs logements mal construits, mal entretenus. «Le patronat de la sidérurgie, responsable de la situation, en fait subir par tous les bouts les conséquences aux travailleurs» indique le tract N°14 de la CFDT.

Pour cette organisation, l'action de cet après-midi n'est pas symbolique. Elle est destinée à obtenir que soient annulées les hausses prévues ; et même, à obtenir une diminution des loyers, «comme les travailleurs immigrés logés par la Sonacotra le demandent» précise un militant au micro.

DES OCCUPANTS DETERMINES

Nous voici devant «La Familiale». Comme d'habitude, les choses sont rondement menées : les bureaux sont investis en un clin d'œil, un gars s'installe au standard téléphonique, un groupe part à la recherche du directeur. Le voici trônant dans son beau bureau, au sol moqueté, aux agréables plantes vertes

harmonieusement disposées : «Dites donc, les gars, c'est plutôt chouette ici» commente un travailleur. «C'est pas comme dans nos HLM». Monsieur le directeur veut faire des manières : «A qui ai-je l'honneur ?» demande-t-il. Une vigoureuse mise au point lui fait comprendre qu'il n'a aucun intérêt à jouer au plus fin. Il se lance alors dans de grandes explications, il parle, il parle des heures... fréquemment interrompu quand même par des quolibets et des éclats de rire. De toute façon, il peut toujours parler ; ce que veulent les travailleurs présents c'est l'annulation des augmentations de loyer, un point c'est tout. C'est net, clair et précis.

Mais le temps passe, il est déjà 18 heures, un groupe reste pour l'occupation, les autres redescendent à Longwy-Bas. Il y a un autre rendez-vous à 18 h 30 : La deuxième opération coup de poing de la journée.

OPERATION ORIGINALE

Le local de l'UIS-CFDT est plein à craquer. On discute, on se restaure, on se prépare... Puis, on donne un rendez-vous : 20 heures à la gare de Metz. Il n'y a pas de temps à perdre ; Metz est à une soixantaine de kilomètres de Longwy. Groupes qui

se forment, portières qui claquent... La nuit risque d'être longue ; encore une fois.

Metz 20 heures à la gare. Ils sont nombreux dans le grand hall, il faut attendre... jusqu'à minuit. Enfin, l'objectif est donné, les derniers points de rendez-vous fixés : hôtel Sofitel ! Rapidement investi, le luxueux hôtel ! On tombe sur des responsables qui essayent de faire diversion. Pas question de discuter trop longtemps ; les participants à cette opération «coup de poing» sont fermes ; ils veulent voir Johnny Halliday qui chantait ce soir au Palais des Sports, ils veulent l'emmener voir les usines sidérurgiques de Longwy. Les étages sont investis et la chambre trouvée. De bonne grâce Johnny Halliday acceptera et viendra visiter le train à fil d'Usinor et la vieille usine de la Chiers. L'opération a marché ; dès deux heures du matin, le bulletin d'information annonce la nouvelle qui rappelle que ceux de Longwy sont toujours là.

Plus tard, dans les locaux de «La Familiale», on retrouve les occupants. On discute de l'opération du soir et puis surtout de Denain, de la nécessaire riposte à l'agression policière...

LUTTES OUVRIERES

17 centres sur 24 de la région parisienne en grève

POUR SUIVRE L'EXTENSION TOUT DE SUITE !

17 des 24 centres de tri de la région parisienne touchés par la grève, telle était la situation jeudi matin, à quelques heures de la manifestation devant le ministère des PTT : sur les 9 centres de tri automatique de banlieue, seul celui de Meaux n'était pas en grève. Presque partout, les flics sont intervenus, y compris dans Paris (Brune), pour faire rentrer le maximum de camions. Cela dit, le courrier est très peu distribué, du fait d'un pourcentage de grévistes partout nettement supérieur à celui qu'il était au début.

Le développement du mouvement est particulièrement significatif de la situation dans les centres de tri de la région parisienne. Presque tous ont mené des luttes jusque-là isolées, et de ce fait vouées à l'échec. C'est donc patiemment que le mouvement s'est étendu, se renforçant d'un centre sur l'autre. Chaque progrès de la mobilisation dans tel ou tel centre a affermi la grève dans les autres, chacun étant bien conscient que pour vaincre, il faut être

tous dans la bagarre, et demandant en même temps des garanties sur l'extension du mouvement. Et beaucoup pensent que désormais, l'occasion est là de marquer des points importants contre l'administration, à condition que l'extension se poursuive.

«La lutte, c'est maintenant» disent les postiers, qui ont à faire face à une contre-offensive très nette de la direction CGT, qui met aujourd'hui en avant, partout où elle en a encore les moyens, et surtout sur Paris, sa fameuse semaine d'action de la fin du mois, sans faire la moindre information sur la lutte en cours ! Ces semaines d'action, les postiers les ont déjà massivement rejetées dans les mois passés, car ils savent qu'elles sont complètement inefficaces. Ce qu'ils demandent à leurs organisations syndicales, c'est qu'elles fassent leur travail. La lutte est là, la combativité est prouvée, il ne faut pas attendre !

Monique CHERAN

CTA Pontoise, la grève se renforce

A 22 heures mardi, à peine la police avait-elle évacué les abords du CTA que les postiers refermaient la porte. Dès 4 h 30, 5 cars de CRS intervenaient. Cette rapidité de la direction à faire intervenir la police s'explique peut-être par l'extension de la lutte.

Mercredi matin selon la CFDT on relevait les pourcentages de grévistes suivants : 45 % au Service général, 75 % à l'acheminement, 60 % au Service général dans la brigade B et 85 % à l'acheminement. «En moyenne, nous dit un délégué CFDT, on observe une progression de 20 % de grévistes. Cela s'explique probablement, nous dit-il, par l'extension de la lutte à d'autres centres, cela encourage les hésitants». Là aussi un effort est fait pour que le CTA

soit largement représenté à la manifestation de jeudi.



Manifestation des postiers, le jeudi 8 mars à Paris.

Trappes

A Trappes à l'initiative des UL CGT, CFDT et des syndicats départementaux, une manifestation était prévue à 17 heures devant la gare jeudi. Par ailleurs la perspective d'un gala de soutien aux postiers qui pourrait se tenir mardi prochain est discutée.

Lyon : recul de la direction à Lyon RP, consultation dans les autres centres

Les postiers de la Recette principale (RP) de Lyon, déjà dans l'action en janvier et en février, ont dé-

brayé 24 heures pour empêcher la suppression de 20 postes de travail. La grève, massivement

suivie mardi et mercredi, a d'ores et déjà obligé les administrations à un recul important : la mise en application du nouveau règlement intérieur, qui prévoyait la suppression d'une vingtaine de positions de travail a été annulée. C'est un recul net. Par contre, l'administration n'a pas perdu son objectif, et elle va probablement essayer de l'imposer service par service. Si la grève est donc momentanément suspendue, les postiers de Lyon RP restent vigilants.

Dans les autres centres de tri lyonnais, des consul-

tations sur une possible extension du mouvement, organisées par les syndicats, sont en cours.

Lundi 12 mars, Lyon RP distribution, Lyon 08 et Villeurbanne seront en grève pour la réduction du temps de travail par le samedi. L'élargissement du mouvement après les occupations des centres de tri parisiens, la lutte victorieuse de Lyon RP, est à l'ordre du jour dans la région lyonnaise au niveau des syndicats départementaux.

Corr. LYON

Melun CTA : une première victoire en moins de 24 heures de grève

Le CTA de Melun est occupé depuis mardi 22 heures suite à une AG où environ 50 % du personnel décidaient de se joindre immédiatement au mouvement. Parmi les partisans de la grève, une majorité s'était prononcée pour la fermeture des portes.

A 8 heures le lendemain matin le piquet de grève était suspendu. L'après-midi il était remis en place, 60 % des postiers s'étant prononcés pour une nouvelle fermeture des portes.

Il n'aura pas fallu 24 heures de grève pour que la direction fasse savoir

qu'elle acceptait de réintégrer deux vacataires licenciées il y a une semaine pour n'avoir pas réussi leur examen de fin de stage.

Selon un délégué CFDT cette première victoire ne saurait mettre un terme à la grève puisque la réintégration de ces deux camarades constituait une revendication spécifique au centre qui s'ajoutait aux revendications de tous les CTA.

«Il faut bien voir le ras-le-bol que nous vivons. On ne sait pas très bien comment lutter. Mais vraiment on en avait assez».

CTA Evry : grève à 90 % dans un CTA cerné par les gardes mobiles

Mercredi après-midi, le CTA d'Evry était toujours cerné par 100 à 150 gardes mobiles.

Les sections syndicales n'ont même pas accès à leurs locaux. Les responsables syndicaux n'ont eu que 5 minutes pour aller chercher leurs papiers et ont été raccompagnés à la sortie par les flics.

Dans ce centre, le taux de participation à la grève est particulièrement fort : on dénombre en effet 90 % de grévistes. La direction a proposé aux organisations syndicales de

réintégrer le centre si elles laissaient circuler le courrier, ce que celles-ci ont naturellement refusé.

Un délégué CFDT nous déclare : «On a mis tout le paquet pour qu'il y ait du monde jeudi à la manifestation devant le Ministère. De plus, on s'attache à l'étendre aux bureaux mixtes sur le département, comme les camarades des Yvelines ont essayé de le faire. On estime que tous les postiers ont des revendications. Beaucoup de bureaux mixtes n'ont pas de règlement dans l'Es-sonne».

Assemblée générale de toutes les brigades jeudi à 17 heures au CTA de Meaux

Le centre de Meaux est un peu particulier dans la région parisienne. «On se sent plus provinciaux que parisiens contrairement aux autres CTA de la couronne ou de la grande couronne» déclare un délégué CFDT.

Cela s'explique sans doute, outre l'éloignement de la capitale, par la non-automatisation du Centre. «Cela devait se faire en avril». Le centre va-t-il, malgré ces différences, se mettre en grève ? «On fait jeudi à 17 heures une AG de toutes les brigades. Si on est majoritaire on se joindra au mouvement».

Issy-les-Moulineaux

A Issy-les-Moulineaux, ce sont des CRS qui surveillent le centre depuis mercredi et non plus des gardiens de la paix comme les jours précédents. A Issy aussi une progression du nombre de grévistes est constatée.

Les irresponsables de FO «Région Ile-de-France»

Trois responsables de sections FO ont été démis de leurs fonctions depuis le début de la grève. Aux yeux de leur syndicat départemental ils avaient commis l'immense crime de participer à la lutte. Cet extrait d'un tract diffusé par FO «Région Ile-de-France» permet de comprendre sans ambiguïté pour qui travaillent les dirigeants de ce syndicat.

Le 20 février 1979, le centre de tri de Trappes s'est mis en grève pour un motif futile !...

Une minorité, composée en majorité de non-syndiqués, a eu pour simple préoccupation de désorganiser le Centre.

D'autres CTA de banlieue ont cru devoir se solidariser avec cette action !

La CGT et la CFDT ont essayé, en prenant le train en marche, de récupérer le mouvement.

A Force Ouvrière, en syndicalistes responsables, nous condamnons :

- ces formes d'actions parcellaires ;
- ces cahiers revendicatifs «fourre-tout» où sont amalgamées les revendications locales, régionales et nationales.

Extrait tract FO région Ile-de-France

Demande de contact avec le PCR ml

Nom, prénom

Profession

Adresse

Envoyez au Quotidien du Peuple BP 236
75 924 Paris Cedex 19

■ L'Europe — la CEE — est-elle une entité politique susceptible de prendre position dans des questions internationales ? Comment se manifeste l'unité européenne dans une période donnée, et dans un cas précis concernant la situation internationale ? Une étude des positions européennes concernant la riposte chinoise aux agressions vietnamiennes permet une approche du problème, sans bien qu'on puisse prétendre apporter une réponse définitive à partir d'un exemple isolé.

La nouvelle de la pénétration des troupes chinoises au Vietnam, pour riposter aux multiples agressions qui se déroulaient depuis des mois, a été connue le samedi 17 février. Dès le lendemain, les réactions étaient nombreuses dans le monde. Parmi ces réactions, une déclaration du gouvernement français, agissant « en tant que président du conseil de la communauté européenne » (la France occupe la présidence du conseil depuis le 1^{er} janvier, et pour une période de 6 mois). Cette déclaration était d'un très grand flou : « Les neuf Etats de la communauté considèrent que la situation qui se développe au Sud-Est asiatique peut avoir des conséquences sérieuses sur les relations internationales. Ils expriment à cet égard leur préoccupation (...). Ils appellent de leurs vœux l'instauration d'un ordre assurant l'indépendance, l'intégralité territoriale, la libre disposition de chacun des Etats concernés, et particulier du Cambodge et du Vietnam ». En réalité cette déclaration n'a été faite que pour le principe : il fallait que la CEE s'ex-

primât rapidement, quitte à ce que son point de vue se précise par la suite, avec la concertation entre gouvernements. C'était aussi la position du gouvernement allemand, qui s'estimait « préoccupé », mais souhaitait des contacts « avec les pays amis » avant de prendre position sur le fond.

DIVERGENCES AVEC LA GRANDE-BRETAGNE

Dans le troisième grand pays européen, la Grande-Bretagne, la réaction fut plus rapide : le ministre de l'Industrie devait partir le lundi pour Pékin, avant de négocier la vente d'avions Harriers à la République populaire de Chine. Un débat eut lieu aux Communes le lundi, alors que l'aile gauche du parti travailliste, et même un secrétaire d'Etat, M. Benn, demandait l'annulation de contrat avec la Chine populaire. Le mardi, la Grande-Bretagne prenait officiellement position en demandant le retrait des troupes chinoises du Vietnam et le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge. La Pravda du

En marge du conflit sino-vietnamien L'EUROPE DIVISÉE ET SILENCIEUSE

même jour s'en prenait vigoureusement à cette position du gouvernement anglais.

CONCERTATION FRANCO-ALLEMANDE

Pendant ce temps, la CEE muette, de même que la France, et la RFA. Lorsque les Etats-Unis demandent la réunion du conseil de sécurité de l'ONU, en proposant le retrait mutuel, seule la Grande-Bretagne s'associe à lui, parmi les Neuf. Le Portugal prend la même initiative. En fait, la proposition de la France et de la RFA ne sera déterminée qu'à l'issue des entretiens entre Giscard et Schmidt, sept jours après le début de la riposte chinoise. Là, les relations privilégiées entre la France et l'Allemagne jouent à plein. Il n'y a cependant pas de communiqué commun, et le gouvernement français fait connaître sa position dans une déclaration le dimanche 25 février : « La France considère que la cessation des combats et le retrait sur la frontière internationale des forces qui l'ont franchie doivent intervenir sans tarder. elle considère également que

seule une solution assurant aux Etats de la région le respect de leur indépendance et de leur intégrité territoriale, dans le maintien des relations de bon voisinage, est de nature à garantir durablement le rétablissement d'un ordre pacifique en Asie du Sud-Est ». Il s'agit là d'une position en retrait par rapport à celle exprimée par les USA et de nombreux pays. Si ceux-ci lient le retrait des troupes chinoises à celles du Vietnam au Cambodge, la France établit clairement des priorités : l'occupation du Cambodge par les Vietnamiens n'est même pas mentionnée dans le communiqué que par périphrases. Le gouvernement allemand va adopter une position similaire. Parlant à la télévision allemande le 27 février, Schmidt ira jusqu'à dire que « l'URSS se conduit d'une manière très réservée, et je voudrais presque dire avec sagesse ». Gromyko ne se trompera pas sur ces attitudes, puisqu'il soulignera dans un discours les « bons rapports » de l'URSS avec l'Europe occidentale, « et tout particulièrement avec la France ».

LE SILENCE DE LA CEE

Et la Communauté européenne, dans tout cela ? Elle reste muette, à l'exception du communiqué vague du premier jour. Dans les autres capitales, on reste dans l'expectative. De plus, l'Italie et la Belgique se trouvent officiellement sans gouvernement, et les premiers ministres qui régissent « les » affaires courantes ne se hâtent pas pour prendre position. N'ayant pas vocation d'intervenir dans les questions de politique internationale, la Commission de Bruxelles se tait aussi, même si son président en titre, Jenkins, est actuellement à Pékin. En fait, ce n'est que lors du conseil européen, qui doit réunir les neuf chefs d'Etat les 12 et 13 mars à Paris, qu'une posi-

tion pourra être prise en commun.

Bien entendu, ce conseil européen peut être réuni à tout moment, à l'initiative du gouvernement qui en assure la présidence, le gouvernement français en l'occurrence, s'il juge qu'une crise est vraiment grave. Toujours est-il que la réaction européenne à cet événement donné peut se résumer comme suit : un rapide communiqué de la CEE, sans aucune portée, une concertation de la France et de la RFA, et de nettes divergences entre ces deux derniers pays d'une part, et la Grande-Bretagne d'autre part ; enfin les autres pays, parce qu'ils n'ont pas de réel poids diplomatique ou parce qu'ils sont en crise gouvernementale, se placent en position d'attente.

Nicolas DUVALLOIS

Communiqué de l'Union Communiste de la Jeunesse Révolutionnaire

Il y a quelques semaines un appel à une marche de la jeunesse contre le chômage a été lancé, soutenu par plusieurs organisations d'extrême-gauche et les CLAJ.

Cette initiative, dans la mesure où elle aurait comme objectif de regrouper les jeunes pour lutter contre le chômage et non de favoriser une opération politique d'où qu'elle vienne, pourrait comporter de nombreux aspects positifs.

Alors qu'elle est durement touchée par la crise, la jeunesse de notre pays doit tenir une place importante dans la riposte contre la bourgeoisie. Pour cela il est juste, comme le propose l'appel, de lutter pour unir le plus grand nombre de jeunes, (ouvriers, apprentis, stagiaires, intérimaires, chômeurs, lycéens, collégiens, étudiants) autour de cet objectif.

Mais cette lutte doit, pour être menée à bien, se développer dans l'unité avec les luttes de la classe ouvrière.

A l'heure où aux quatre coins du pays, en Lorraine, dans le Nord, dans la Loire, en Loire-Atlantique..., les ouvriers se dressent de plus en plus nombreux pour affronter la bourgeoisie et faire reculer ses plans de licenciements et de chômage, il est regrettable que l'appel oublie cet aspect essentiel. Pour s'inscrire pleinement dans la construction d'un rapport de forces contre le chômage, une marche de la jeunesse doit se dérouler en liaison étroite avec les luttes de la classe ouvrière.

Pour réaliser concrètement cette unité, ne serait-il pas possible d'envisager, pour préparer la marche nationale, la tenue de marches régionales de la jeunesse là où les luttes contre le chômage sont les plus déterminées, les plus massives : à Longwy, à Denain, à Nantes, à Saint-Etienne, par exemple ?

Ceci permettrait sans nul doute de renforcer encore la mobilisation et d'accroître l'écho de la marche nationale à Paris.

En soutenant l'appel à une marche de la jeunesse contre le chômage, l'Union Communiste de la Jeunesse Révolutionnaire vise à renforcer, dans la lutte, l'unité des travailleurs et de la jeunesse. C'est dans cet esprit que l'UCJR participe au Comité National d'Initiative et aux Comités d'Initiatives unitaires locaux.

Contre le chômage, comme à Denain, et à Longwy, passons à l'offensive !

Développons l'unité des travailleurs et de la jeunesse !

UNION COMMUNISTE DE LA JEUNESSE REVOLUTIONNAIRE

Paris, le 6 mars 1979

*UCJR, *Rebelles*, 57 rue Ordener 75 018 Paris.

Convocation de l'Assemblée nationale

UNE MANOEUVRE QUI TOMBE A PLAT

■ Enfin, nous savons ! L'angoisse qui tenaillait le monde politique vient d'être levée ce mercredi soir par Giscard en personne : il a annoncé qu'il ne mettrait « pas d'obstacle à la convocation du Parlement ». Comme il est probable qu'une majorité de députés demandera cette convocation, Giscard pourra donc, à son retour de Roumanie, décider lundi de la date à laquelle il lui plaira d'arracher nos élus à leurs chères études. Conclusion provisoire d'une suite de manœuvres et grenouillages politiques de la plus belle eau... Pendant ce temps à Denain, les sidérurgistes affrontaient les flics.

Chirac, décidant de faire parler de lui, annonçait, en l'absence de ses députés, occupés à bronzer en Guadeloupe, qu'il réclamait la convocation du Parlement. L'objectif était des plus urgents : constituer deux commissions, l'une sur l'emploi, l'autre sur l'information. On a rarement vu des commissions parlementaires parvenir à résoudre quelque problème que ce soit, et surtout pas dans des délais rapides. Il n'importe, la grande presse braque les projecteurs de l'actualité sur M. Chirac qui — encore — fait une « déclaration de guerre » au gouvernement. Il est pourtant coutumier du fait, et c'est avec une belle régularité qu'il proteste contre la politique gouvernementale pour finalement ne pas renverser le gouvernement. Quoique cette « guérilla » permanente se mène toujours à coup de pétards mouillés et de pistolets à

eau, l'événement politique de la semaine, du moins aux yeux de certains, était la sortie de M. Chirac.

L'enjeu primordial de cette convocation du Parlement apparaîtra encore plus nettement quand on saura que l'Assemblée avait prévu un débat sur l'emploi à son ordre du jour de la session de printemps, dès la première quinzaine d'avril. Un grand battage pour avancer de 15 jours un débat à l'Assemblée. Quel intérêt ? Chirac l'a expliqué au club de la presse : il faut que le débat se passe au Parlement, sinon « il risque de se passer dans la rue ». Ainsi, c'était pour ça ! Ces messieurs comptaient détourner l'attention des travailleurs vers leurs paroles.

C'EST PAS LUI, C'EST MOI !

A défaut d'y parvenir, ils

auront tout de même réussi à amuser la galerie. C'était à qui aurait demandé le premier cette convocation de l'Assemblée. Le PCF affirme qu'il a été le premier : « Les socialistes et le RPR se sont ralliés à cette proposition. Tardivement, il est vrai, et dans les conditions qui exigent un effort de clarification ». Si les grands moyens d'information ont affirmé que c'était Chirac qui avait pris l'initiative, c'est évidemment qu'ils sont engagés dans une campagne anticommuniste d'une ampleur rarement atteinte, avec des moyens sans précédent. Rendons justice au PCF : il est effectivement un des partis qui demande le plus souvent la convocation du Parlement.

Encore plus fort : Marchais suggère une réunion commune des présidents de groupes parlementaires PCF, PS et RPR. Le PS bondit sur l'occasion, pour trouver « bizarre » cette idée et refuser cette réunion. Ce qui lui permet du coup

d'apparaître comme le plus acharné des opposants à la droite. Le RPR refuse également, et l'Humanité se met à grogner... contre le seul refus des socialistes. L'union est un combat.

Dernière péripétie : pour que la convocation ait lieu, il faut que les parlementaires demandent la convocation avec le même ordre du jour. L'initiative appartient en l'affaire au RPR, qui maintient son ordre du jour, l'affaire des deux commissions. Le PS s'y rallie de bonne grâce. Le PCF fait savoir qu'il s'y joint aussi, « contraint et forcé ». Que ne ferait-on pour que l'Assemblée se réunisse, c'est de tant d'importance !

Ce même jour où Giscard annonçait la probabilité de la convocation de l'Assemblée, le problème de l'emploi était directement posé à Denain par les sidérurgistes. Dans la rue. Les politiciens bourgeois vont se lamenter : si seulement le Parlement s'était réuni plutôt...

François NOLET

Achetez
Le Quotidien du Peuple
chaque jour
dans le même kiosque

Dimanche : journée nationale des handicapés

Quelques extraits du tract de la section CFDT-APF de Villeurbanne

«Tout d'abord, faisons un petit retour en arrière afin de nous remémorer les faits tels qu'ils se sont passés. Le 30 juin 1975, était votée une loi d'orientation dite «en faveur des personnes handicapées». Entre autres, cette loi prévoit dans chaque département la mise en place d'une commission technique d'orientation et de reclassement professionnel qui, sous le prétexte du rendement fourni, se permet de déclasser n'importe quel handicapé et de le placer dans une catégorie au-dessous, ceci sans possibilité réelle de recours ou de défense... (...) Nous nous sommes donc syndiqués. Ainsi nous ne sommes plus seuls, nous nous battons avec les autres. Le 7 février, avec la CFDT, la CGT et la FEN, nous étions aux Etats généraux pour l'emploi et le mieux vivre, ce qui accroît, de façon importante, nos moyens d'actions. Dans le journal vous avez pu remarquer que le 11 mars était la journée nationale des handicapés, on va donc vous demander de déposer une aumône dans un tronc, en vous remerciant pour votre geste et en vous collant un insigne qui vous permettra de ne plus être racollé par un autre quêteur... Ne vaudrait-il pas mieux que vous nous rejoignez dans nos luttes syndicales?»

Documents de la CFDT-APF

(...) Pour qu'elle puisse travailler en CAT, la personne handicapée devra être capable de fournir au moins 15 % du rendement d'un valide. Dans un atelier protégé, elle devra fournir 33,33 % du rendement d'un valide. Une question se pose : de quel droit une société imposerait par une loi dite «en faveur des personnes handicapées», un taux de rendement minimum ? (...) Contre la loi d'orientation mensongère et répressive nous demandons :

— Qu'une réelle information soit organisée dans la presse écrite et parlée afin que tout le public soit informé en même temps que nous-mêmes.

— Le respect de toutes les libertés individuelles dans toutes les collectivités de handicapés.

— L'arrêt de toute ségrégation dont on continue à faire les frais dans les transports en commun, l'accès aux bâtiments publics...

— Nous voulons le droit au travail dans les mêmes conditions que les valides et ceci sans l'avis de telle ou telle commission arbitraire.

— Au même titre que les valides, avec d'autres minorités, nous n'acceptons pas de telles conditions de vie, de ce fait nous sommes bien décidés à nous battre pour ne pas nous laisser faire !

«AU LIEU DE DONNER A LA QUETE, REJOIGNEZ NOS LUTTES SYNDICALES !»

11 mars 1979, journée nationale en faveur des handicapés. Une de plus. Mais des handicapés se sont mobilisés pour dénoncer cette journée. Nous avons rencontré Roland, handicapé, travaillant dans un atelier protégé à Villeurbanne, militant CFDT. Une section CFDT vient juste de se monter. Il nous parle de sa lutte.

«Le 11 mars, c'est une journée de «solidarité» avec les handicapés, décidée par les grosses associations, telle l'APF (association des paralysés de France)... Pourtant l'article 1 de la loi d'orientation stipule que c'est une «obligation nationale». Donc c'est l'Etat qui doit prendre en charge ce problème. Cette journée, c'est de l'hypocrisie. C'est une solidarité qui n'en est pas une. Cela sert aux gens à se donner bonne conscience, ça ne remet rien en cause, et permet encore moins d'avancer dans l'insertion sociale des handicapés.

Nous, ce qu'on compte faire, c'est diffuser 15 000 tracts dans les usines de la région lyonnaise.

Le seul truc positif dans la loi d'orientation, c'est que nous avons le droit d'être syndiqué. Et aussi qu'on a droit à 90 % du



SMIC, ce qui compte pour notre retraite. Mais cela ne va pas chercher loin !.

Il vient d'être voté de nouvelles normes, pour l'accès des lieux publics aux handicapés. Les décrets sont passés, mais on va bien voir s'ils les appliquent ou pas.

Puis, nous parlons des luttes des handicapés, de leurs rapports avec les autres travailleurs. Roland est pessimiste. Il pense : «Déjà, les valides ont du mal à bouger, nous on bougera encore moins». Il est vrai que les problèmes sont nombreux.

99 % des handicapés

ont encore trop l'habitude de se faire assister. Il est grand temps que le handicapé se prenne en charge lui-même. Mais c'est aussi le handicapé qui doit interpellier, provoquer les syndicats. Sinon, ça ne viendra pas, ou alors ce sont les «bénévoles» qui viennent qui créent une nouvelle association, et c'est de nouveau le cycle infernal de l'assistance...

Quand tu penses qu'une personne majeure, dans une collectivité de handicapés, pour sortir le week-end, doit demander la permission à la directrice, parce que c'est prévu dans le règlement intérieur...

Oui, on en est là ! On est encore au Moyen Age. Alors, il ne faut pas s'étonner de la situation aujourd'hui. On a un recul très important par rapport à la vie de tous les travailleurs.

Le lien avec le travailleur valide sera très difficile. Car notre lutte implique une connaissance précise de nos problèmes, et ce n'est pas évident pour tout le monde. Par notre lutte, le premier point, c'est l'information du public. On a donc profité de la journée nationale pour informer vraiment.

Michel BERTEL

Opération coup de poing contre la radio locale de Vitry

A Vitry, existent un journal local *Histoires de banlieue* et une radio locale *Radio Cortisone*. Cela faisait la 4^e fois que *Radio Cortisone* émettait ce vendredi 2. Au départ, la radio avait été brouillée. Les trois dernières émissions se sont par contre déroulées sans incident. Le journal *Histoires de banlieue* réalisait pour la seconde fois son journal parlé qui devait devenir régulier. A n'en point douter, cette radio commençait à être de plus en plus écoutée (jusqu'au Kremlin-Bicêtre a dit un policier). Ce vendredi cependant, la densité d'effectifs de police est devenue subitement importante. Les forces de police ont cerné un quartier de Vitry, arrêtant vers 22 heures un groupe de jeunes et deux animateurs de l'ADEL

(Association de Défense de l'Expression Libre). Tous ont été emmenés à Paris — commissariat Maubert-Mutualité — où ils sont restés 16 heures. Au petit matin, d'autres perquisitions étaient effectuées chez des habitants de Vitry... en vain. Non seulement l'émission de vendredi a eu lieu, mais l'émetteur n'a pas été trouvé et les arrestations n'ont pu que se conclure par un non-lieu.

Un fait est à rapporter : la mairie de Vitry qui avait accordé une salle à l'ADEL pour ses permanences hebdomadaires la lui enlevait la veille, le jeudi. De là à penser qu'ils savaient ce qui allait se passer et qu'ils ne voulaient pas se mouiller... Merci quand même «camarades» !

Assedic Hauts-de-Seine

Le conflit à l'intérieur de l'Assedic des Hauts-de-Seine se durcit, les organisations syndicales CFDT, CGT, FO ont renouvelé la demande d'ouverture des négociations le mercredi 7 mars à 16 h 30, suite à la décision prise par l'Assemblée générale d'occuper les locaux du centre informatique, centre vital de la production, 2 à 6 rue Rigault à Nanterre. A nouveau la direction se refuse à toute ouverture de négociations sur la base de nos revendications.

Correspondance

SFP : RUPTURE DES NEGOCIATIONS, LES CHAINES SE PRONONCENT SUR LA GREVE GENERALE

Les travailleurs n'attendaient rien de la rencontre de mercredi entre leurs syndicats et Clermont-Tonnerre, le directeur liquidateur. Leurs craintes se trouvaient justifiées, lorsque les représentants de l'Intersyndicale (CGT-CFDT), après s'être fait longuement attendre pour trouver une position unitaire, communiquaient les résultats obtenus : quelques reconversions et reclassements dans les services de l'ex-ORTF, et 24 licenciements de moins. C'est tout ce que proposait la direction de la SFP,

dans un document de deux feuillets intitulé pompeusement : «Modifications envisagées au plan de licenciements initialement prévu». Après vingt-huit jours de grève, voilà qui ne pouvait certainement pas apaiser les travailleurs de la SFP, dont la combativité lors des assemblées générales ne s'est pas démentie.

Poussée par cette combativité, l'Intersyndicale décidait de rompre les négociations, en réaffirmant les revendications initiales des travailleurs de la SFP : aucun licenciement (754 pré-

vus), maintien du volume de production prévue (+ 20 %), révision des cahiers de charges des sociétés de programme, et convention collective nationale unique pour l'audiovisuel.

L'assemblée générale de mercredi votait en début de soirée une motion depuis longtemps réclamée, motion qui dit que cette «situation impose le renforcement de la grève à la SFP, et aussi et surtout son extension à la grève générale sur les chaînes».

Ces dernières devraient se prononcer rapidement lors d'assemblées générales dans les différents services dans la journée de jeudi. Ce pourrait être alors le programme minimum...

SYSTEME MONETAIRE EUROPEEN : ACCORD A 8

L'accord auquel sont parvenus mardi soir à Bruxelles 8 partenaires sur les 9 de la CEE (seule la Grande-Bretagne y reste opposée) devrait permettre rapidement l'entrée en vigueur du système monétaire européen. En effet, les 8 participants au SME sont enfin tombés d'accord sur le démantèlement des montants compensatoires qui constituaient l'obstacle principal.

EXPLOSION D'UNE CONDUITE DE GAZ A PARIS

Une conduite de gaz s'est enflammée mercredi soir dans le 17^e arrondissement. A l'arrivée des secours deux explosions ont fait 17 blessés parmi les pompiers et les employés du G.D.F. L'incendie s'est poursuivi tard dans la nuit, nécessitant l'évacuation des occupants des immeubles avoisinants.

ATTENTAT FASCISTE A VINCENNES

Mardi soir alors qu'on projetait «Au nom du Führer», au centre culturel de Vincennes dans le cadre de la semaine contre le racisme et l'antisémitisme, un cocktail molotov a été jeté dans la cabine de production, l'opérateur a été brûlé à la main et au genou, le film endommagé. Les organisateurs de la semaine dénoncent cet attentat fasciste.

Rennes : 8 000 personnes manifestent contre les expulsions d'étudiants étrangers

A Rennes, la faculté des sciences est en grève depuis la semaine dernière, la faculté de lettres depuis lundi et celles de droit et de sciences-éco depuis hier. 8 000 personnes ont manifesté mercredi contre les expulsions d'étudiants étrangers à l'appel de toutes les organisations de gauche, d'extrême-gauche et des organisations étudiantes.

Correspondance

VIETNAM : RETRAIT DES TROUPES CHINOISES CONFIRMÉ

Mobilisation générale à Hanoï

Après avoir nié le retrait des troupes chinoises et après avoir accusé la Chine d'étendre la guerre, les autorités de Hanoï ont fini par reconnaître que ce retrait avait effectivement commencé. Il ne semble pas pour autant qu'il y ait eu cessez-le-feu. Le gouvernement vietnamien a cependant procédé à une mobilisation générale de la population. Cette mesure semble avoir un but principalement politique pour réprimer le mécontentement au nom de la discipline militaire, alors même que l'état de guerre est en passe de finir : «*Tout acte d'intelligence avec l'en-*

mi, de pillage ou de subversion, tout acte affectant les activités nationales, civiles ou militaires, sera jugé selon les lois en vigueur en temps de guerre», écrivait cette semaine le journal du parti vietnamien. En même temps, l'URSS accentue son intervention au Vietnam : avec un croiseur et plusieurs destroyers elle a envoyé vers les côtes vietnamiennes un navire de débarquement de type «Alligator» pouvant débarquer 300 hommes et 30 chars.

D'autre part, cinq jours après qu'elles aient été lancées par Moscou et Hanoï, le gouvernement

laotien a repris les accusations contre une prétendue «*menace de l'armée chinoise*» à la frontière du Nord. Il est pour le moins paradoxal que ce soit ce pays, premier concerné, qui reprenne des déclarations de l'URSS à ce sujet. Chine Nouvelle a rejeté ces accusations, affirmant : «*Il n'y a pas un seul soldat chinois au Laos... La Chine a toujours respecté l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale laotienne*». L'agence Chine Nouvelle dénonce par contre la présence de 50 000 soldats vietnamiens au Laos et «*un étroit contrôle politique sous couvert*

d'aide» de la part du Vietnam.

En attaquant à nouveau la Chine dans un communiqué commun avec le Hongrois Kadar, Brejnev a saisi une nouvelle occasion d'impliquer plus étroitement les pays d'Europe de l'Est dans la politique hégémoniste de l'URSS en Asie. Il avait déjà demandé en novembre aux pays membres du Pacte de Varsovie de s'associer à des interventions en Asie. Cette exigence avait été rejetée par la Roumanie, qui a également refusé de s'associer à un communiqué du COMECON condamnant la Chine.

Nouvelles de RFA

Fin du procès des imprimeurs berlinois : Condamnés pour ne pas avoir appliqué la censure.

Douze et neuf mois de prison sans sursis, tel a été le verdict dans le procès des imprimeurs berlinois qui, en octobre 1977, avaient été arrêtés pour «soutien à une association terroriste». Le seul fait d'avoir imprimé dans leurs locaux un journal d'extrême-gauche, *Info-Bug* qui, à titre d'information, passait des positions politiques d'un certain nombre d'organisations dont celles des «Cellules Révolutionnaires» proches de la RAF, avait suffi pour les accuser d'appel à la violence, approbation d'infractions à la loi, soutien à une association terroriste...

La preuve de leur culpabilité, le tribunal l'a trouvée dans le fait que les imprimeurs «font partie des milieux d'extrême-gauche» et que l'on peut donc supposer qu'ils lisent ce qu'ils impriment. Conclusion : «*Les imprimeurs ont contribué à attiser un climat favorable au terrorisme*».

LE FLICAGE DES CONTESTATAIRES PERFECTIONNE

Le contrôle et le flicage des masses par l'Etat se perfectionnent de jour en jour. On a appris récemment que les autorités des laender sont tenues de transmettre au Bundeskriminalamt (office criminel fédéral) les informations sur toutes les personnes ayant participé «au déroulement ou à la préparation de manifestations violentes», informations qui seront emmagasinées ensuite dans l'ordinateur central «Pios» et, sur demande, mises à la disposition des polices locales. L'ordinateur Pios emmagasine toutes les informations concernant les «potentiels terroristes»...

Plus de 800 personnes sont, pour le moment, répertoriées de cette façon.

MANOEUVRES DE GUERRE CIVILE

Lors d'une manœuvre en Rheinland-Pfalz la police devait s'entraîner pour une nouvelle affaire Schleyer : l'enlèvement d'un patron par des terroristes. Mesure préventive contre le prochain coup des terroristes déjà annoncé par la presse bourgeoise ? Les nombreuses manœuvres de la police qui ont eu lieu ces derniers temps en commun avec la police des frontières et l'armée fédérale, le renforcement et la militarisation accrue de la police rendent plutôt évidente la véritable raison de ces exercices : la préparation de la police à de larges affrontements avec la population.

Ainsi à Gorleben, où doit être construit le centre pour les déchets nucléaires, quatre divisions de la police de Niedersachsen s'entraînent pour des interventions contre des «agresseurs», manœuvres qui «se déroulent dans des conditions tout à fait réalistes» comme devait l'affirmer le porte-parole du ministère de l'Intérieur de Niedersachsen. En effet, on s'attend à des actions de protestations massives de la part de la population de Gorleben !

NEGOCIATIONS TARIFAIRES : LES DIRECTIONS SYNDICALES PRÊTES AU COMPROMIS

Dans la lutte dure et longue des sidérurgistes, les patrons de l'acier, épaulés par les directions syndicales, avaient pu imposer la semaine de 40 heures comme temps de base pour les cinq ans à venir et bafoué ainsi la revendication principale des travailleurs contre le chômage, les licenciements massifs, l'exploitation capitaliste : les 35 heures. Maintenant, patronat et direction de l'IG Metall ont conclu, dans différentes régions tarifaires, un accord semblable pour la métallurgie : 4,3 % d'augmentation salariale étalée sur 13 mois, 6 semaines de congé payé d'ici 1983, la semaine de 40 heures au moins jusqu'à la fin 1983. Ainsi, le patronat a imposé son «catalogue des tabous» formulé récemment par l'Association du Patronat allemand et qui prévoit principalement le maintien de la semaine de 40 heures contre la prolongation progressive des vacances. Bien que protestant en parole, face à la colère des métallos, contre le diktat des patrons, les dirigeants syndicaux comptent visiblement faire accepter ce compromis lors de futures négociations tarifaires et empêcher ainsi toute grève au moins pour l'année 1979. Ainsi espère-t-on réduire au silence notamment les imprimeurs qui, dans leur lutte contre les conséquences de la rationalisation capitaliste, ont toujours joué un rôle essentiel dans la lutte pour les 35 heures ; les négociations tarifaires pour les travailleurs du Livre ont d'ailleurs été repoussées jusqu'en automne.

Dans la chimie, branche où plus de 30 000 emplois ont été supprimés ces dernières années, l'IG Chemie semble prête également à respecter les «tabous» du patronat lors des négociations tarifaires, qui vont s'ouvrir prochainement.

MEDIATION ARABE ET REACTIONS AMERICAINES

Conflit entre les deux Yémen

Alors qu'un cessez-le-feu entre le Yémen du Nord et le Yémen du Sud avait été décidé samedi et que la réunion extraordinaire de la Ligue arabe à Koweït avait fixé le cadre d'une médiation, les deux pays se sont accusés mutuellement mardi et mercredi d'avoir violé ce cessez-le-feu. La commission militaire de la Ligue arabe s'est donnée dix jours pour se mettre en place et le faire respecter.

Le gouvernement américain a voulu marquer par un certain nombre de coups de semonces sa préoccupation devant le conflit. Celui-ci peut être en effet une nouvelle occasion pour l'URSS, de marquer des points, celle-ci disposant de plusieurs milliers de conseillers soviétiques et

cubains et ayant surarmé le régime du Sud-Yémen. Un changement de régime au Nord-Yémen menacerait directement l'Arabie Saoudite. De plus en plus inquiète de ses reculs après la chute de l'Iran, l'administration Carter a donc pris des mesures marquant une grande nervosité. C'est ainsi que le département d'Etat américain a déclaré officiellement que l'Arabie Saoudite était autorisée à utiliser les armements fournis par les USA pour intervenir dans ce conflit, affirmant que ces armes étaient destinées «à la défense du royaume et à la défense de la région dont fait partie l'Arabie Saoudite». En même temps, les Etats-Unis ont rapproché des éléments de leur flotte de

la région du conflit : c'est ainsi que le porte-avion géant «Constellation» a quitté une base des Philippines pour se diriger vers la péninsule arabique. Il avait été précédé mardi par trois navires de guerre américains qui ont mouillé à Djibouti, quatre autres se trouvant dans le Golfe.

Ces mesures se sont accompagnées d'un avertissement direct à l'URSS qui a été adressé à l'ambassadeur soviétique à Washington. Le secrétaire d'Etat Cyrus Vance lui a notifié que les USA «considèrent la stabilité et la sécurité de la péninsule arabique et de la région du golfe comme un sujet d'intérêt national».

Succession ouverte en Arabie Saoudite ? Au moment où le conflit entre les deux Yémen met sur le devant de la scène les relations entre Arabie Saoudite et USA, la succession du roi Khaled pourrait être ouverte en raison de son état de santé. Ce changement peut avoir des conséquences importantes : il semble en effet exister d'importantes divergences au sein de la famille royale sur la politique étrangère (maintien des liens privilégiés avec les USA ou évolution vers le non-alignement).

● Angola : raids Sud-africains contre les camps de réfugiés de Namibie

Le gouvernement raciste de Pretoria a annoncé mardi qu'il avait effectué plusieurs raids aériens en Angola pour bombarder des camps de réfugiés de Namibie. Les racistes ont organisé ces bombardements contre les patriotes namibiens au moment où ils rejettent le plan de l'ONU pour l'organisation d'élections libres en Namibie, pays illégalement occupé par l'Afrique du Sud. Le gouvernement raciste prétend faire accepter les élections truquées qu'il a organisées en décembre. Les pays de la ligne de front, réunis dimanche, ont soutenu l'organisation d'élections par l'ONU. Ils ont demandé que l'ONU envoie en Namibie des forces ne comprenant aucun contingent «faisant partie d'une alliance militaire».

● Inde : les fonds secrets de Brejnev

Si la pénétration soviétique se fait de plus en plus par le biais d'interventions militaires, comme en Indochine, en Erythrée et en Afghanistan, il utilise tous les moyens possibles de corruption et d'infiltration dans de nombreux pays du Tiers Monde. Un cas précis de subvention à un parti politique vient d'être découvert en Inde, terrain d'action des Soviétiques depuis longtemps. L'Association populaire indienne en Amérique du Nord publie une lettre d'un dirigeant de l'«Association culturelle Inde-URSS», Litto Gosh, au «Dr Kruglova». Dans le 3^e paragraphe de cette lettre, il rappelle à son correspondant que l'URSS doit fournir une subvention à un candidat du «congrès pour la démocratie» (parti issu de l'organisation d'Indira Gandhi et particulièrement prosoviétique) pour les élections de 1977. Il lui écrit donc : «*Je vous transmets une lettre que je viens de recevoir du parti concernant les fonds pour la campagne électorale de M. Bhahuguna, secrétaire général du CFD. Nous vous serions reconnaissants si vous aviez l'amabilité de prendre des mesures immédiates à ce sujet et informer l'Ambassade en faisant référence à cette lettre. Croyez à ma très haute considération*».

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N°668 J
CCPN°23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

Giscard en Roumanie

UNE RENCONTRE SOUS L'OEIL DE MOSCOU

Le voyage de Giscard d'Estaing en Roumanie sera révélateur des convergences possibles entre les positions du gouvernement français et celles du gouvernement roumain concernant le désarmement. Il le sera également sur le prix qu'attache le gouvernement français à l'indépendance de la Roumanie lorsque celle-ci s'affirme avec fermeté et continuité à propos des questions les plus brûlantes de la situation internationale. D'autant que Giscard lui-même prévoit de se rendre en URSS à la fin de ce mois.

Ce n'est pas un simple hasard de calendrier si la visite de Giscard à Bucarest se situe à ce moment précis. Les grands traits qui caractérisent actuellement les positions respectives de la Roumanie et de la France sur la scène européenne et mondiale, pour être particulièrement marqués aujourd'hui, n'en sont pas moins des données essentielles qui ne sont pas nées de la situation immédiate. Simplement, les démarcations introduites par la Roumanie à propos de la politique du Pacte de Varsovie, la dénonciation de l'invasion du Kampuchéa par les troupes vietnamiennes, le refus de s'associer à la dénonciation des opérations militaires chinoises au Vietnam sur les mêmes bases que l'URSS ont révélé la profondeur des divergences qui opposent la politique conduite par le gouvernement roumain à la politique d'agression soviétique d'une part ; de l'autre, les positions divergentes adoptées par le gouvernement français et l'URSS à propos du désarmement ont réduit la possibilité de flou et de général dont une telle visite peut généralement s'accommoder.

L'ordre du jour de la rencontre entre Giscard d'Estaing et Ceausescu est tout tracé : appréciation des relations mutuelles d'une part, définition de positions communes d'autre part. Il est prévu que d'importants documents

communs soient signés à cette occasion.

LES PROBLEMES DU DESARMEMENT

Les convergences sont importantes entre les deux pays, et d'abord en ce qui concerne l'appréciation de la situation mondiale, une même préoccupation de se préserver des menaces de guerre les conduit à définir un ensemble de propositions concernant le désarmement en Europe qui partent d'un même souci : obtenir une réelle réduction des potentiels militaires. La question est d'autant plus brûlante aujourd'hui que l'URSS déploie

sa diplomatie pour que la détente politique devienne détente militaire comme elle l'entend, c'est-à-dire avant tout un désengagement américain en Europe, en même temps qu'une moindre méfiance de la part des pays Ouest-européens. Pour l'URSS les instruments de cette détente militaire doivent être la conférence de Vienne à laquelle la France ne participe pas et d'éventuelles négociations nucléaires SALT 3 auxquelles elle ne veut pas participer, ce qui la conduit à proposer une nouvelle conférence européenne à laquelle Giscard tente de rallier de nombreux pays ; ce sera l'une de ses préoccupations essentielles. Pour sa part la Roumanie, si elle ne remet pas en cause les négociations existantes, entend que celles-ci soient profondément modifiées autour de trois propositions : gel des dépenses militaires, retrait de toutes les troupes étrangères, création d'une zone démilitarisée en

Europe. Ce serait un résultat significatif qu'au-delà des divergences entre les deux pays une convergence soit affirmée qui amorce une alternative aux prétentions des deux superpuissances.

QUE SERA LA REACTION DU KREMLIN ?

Pour l'impérialisme français, à la veille du voyage de Giscard à Moscou, cela signifierait un encouragement à maintenir ses positions face aux prétentions soviétiques, en même temps que d'une certaine manière un coup porté à l'URSS en établissant ainsi une convergence de vues entre un pays Est-européen et un pays Ouest-européen sur une base autre que celle définie par les principes de la détente reconnus par le Kremlin. Pour la Roumanie, cela constituerait un appui à son indépendance de plus en plus marquée à l'égard du Kremlin.

La signification du voyage de Giscard dépasse ainsi les relations bilatérales en influant sur l'ensemble de la situation en Europe, vis-à-vis de l'URSS. Reste à savoir si la démarche de Giscard est uniquement française, ou s'il sera suivi par d'autres pays européens. En tout cas, la CEE manifeste un souci identique de resserrer les liens avec la Roumanie, avec laquelle elle vient de passer un accord commercial. Si le voyage est fructueux — et les documents préparés disent qu'il revêtira une certaine importance — il restera alors à mesurer la réaction du Kremlin vis-à-vis de la Roumanie d'un côté, et de Giscard lui-même de l'autre.

G. CARRAT



Contre le contrat d'entreprise et le démantèlement LES CHEMINOTS MANIFESTAIENT MERCREDI A PARIS

2 000 manifestants environ s'étaient réunis mercredi à Paris, devant la Gare d'Orsay, non loin de l'Assemblée nationale. Les 7 fédérations syndicales cheminots étaient représentées. Mais, alors que la grève était particulièrement bien suivie, l'accent n'avait pas été mis sur la mobilisation pour la manifestation. Chaque fédération avait appelé séparément et cela se ressentait. Deux banderoles unitaires néanmoins ouvraient la marche portées par des militants de la CGT, de la CFDT et de FO.

La CFDT banlieue Sud-



Est constituait un pôle assez combatif. Venant de ce cortège mais repris par la CGT, on entendait : «De

Paris à Longwy, c'est ensemble qu'il faut lutter» ou encore «cheminots-métallos, non au démantèlement».

Non loin du milieu du boulevard Saint-Germain la manifestation est arrêtée par un cordon de gardes mobiles fusil à la bretelle. Ainsi en avait décidé la préfecture. Sans ordre, la moitié de la manifestation se disloquait alors. Une demi-heure plus tard, une centaine de manifestants CFDT mais aussi quelques-uns de la CGT restaient sur place. La police les bouscula plusieurs fois.

Danielle DELANNOY

Solmer (Fos-sur-Mer)

- La riposte s'organise
- Le conflit s'étend

Depuis le vendredi 2 mars à 21 heures, les travailleurs de la centrale soufflante ont pris le relais des grévistes des hauts fourneaux. La centrale soufflante, c'est ce qui envoie l'air pour la combustion dans les hauts fourneaux ainsi que l'énergie : gaz, fuel, électricité. Ne pouvant complètement arrêter la centrale, les travailleurs ont sensiblement diminué les débits d'air. Par conséquent, cela diminue la production de fonte. La direction a alors fait pleuvoir les mises à pied et les menaces de licenciements. Devant la détermination des grévistes, la bourgeoisie a exécuté un jugement en référé pour les expulser. Les ingénieurs ont alors pris la commande des machines. La riposte ne s'est pas faite attendre. De nombreux secteurs ont débrayé : agglomération, cokerie, actuellement en grève, slabbing, atelier à cylindre, train à chaud, ser-

vice du transport fer ; les 400 travailleurs de la société Somafer, entreprise sous-traitante de Solmer sont entrés en lutte. Ce sont pour la plupart des travailleurs immigrés. Ils ont dû affronter les vigiles du patronat. C'était lundi, au volant de sa voiture, un travailleur tunisien en grève qui était chargé par un camion conduit par un chef d'équipe français. Le travailleur tunisien s'est retrouvé dans un canal, blessé, voiture démolie. Le chef d'équipe a pris la fuite. C'était mercredi, un affrontement violent avec ce que le patron a pu ramasser dans la pègre du coin. L'annonce, mercredi soir, des odieuses agressions de Denain a soulevé un élan d'indignation. CGT et CFDT appellent à une mobilisation de tous les travailleurs de Solmer. Ici, l'exaspération est très forte, la détermination aussi.

Corr. SOLMER

● SIF : la lutte a payé !

Dans cette petite entreprise sans tradition de lutte (c'était la première depuis sa création !), en grève depuis le 13 février (QdP du 2 mars), l'unité et la vigilance des travailleurs, leur esprit d'offensive et la solidarité qu'ils ont obtenue, leur ont permis de remporter une victoire ; l'accord signé avec le patron prévoit :

- Augmentation de 0,60 F le 1^{er} février, portée à 1 F le 1^{er} mars pour les bas salaires, rattrapage qui sera maintenu en plus des augmentations à venir.
- En 1979, augmentation tous les 3 mois, indexée sur un indice garantissant une progression supérieure à celle du coût de la vie.
- Versement des rappels de salaire 78 pour l'application des salaires mini de la métallurgie.
- Déblocage des crédits nécessaires à l'amélioration des conditions de travail.
- Amélioration du paiement des jours de maladie.
- Local syndical et réunions régulières de délégués.
- Annulation des avertissements infligés pendant le conflit.

Corresp. CHALON/SAÔNE

● SNCF, les usagers dans «la bataille du rail»

Mercredi, les cheminots, à l'appel de tous les syndicats, ont observé une grève contre le démantèlement de la SNCF, et les suppressions d'emplois. La Fédération des Usagers du Transport (FUT) qui avait par ailleurs mené des actions d'usagers en liaison avec des cheminots lors de grèves sectorielles sur les gares de Paris-Lyon et Paris-Austerlitz en février, regrette que les directions nationales des syndicats (essentiellement CGT et CFDT) n'aient pas associé les organisations d'usagers à leur action de ce mercredi. Par ailleurs la FUT déclarait que cette «grève traditionnelle de 24 heures n'était pas en mesure de modifier la situation». La FUT préconise, avec des associations régionales d'usagers, la création d'un Comité national de la bataille du rail, dont la première action pourrait être prochainement une «grève de la gratuité». Dès à présent annonce la FUT, des comités régionaux se mettent en place dans la région parisienne, l'Alsace, la Bourgogne et la Normandie.